

Renseignements généraux

Qu'est-ce que l'Organisation maritime internationale (OMI) ?

Son siège social à Londres, Royaume-Uni, l'OMI est une agence spécialisée des Nations Unies qui compte 169 États membres et trois membres associés. L'objectif primaire de l'OMI est de développer et maintenir un cadre réglementaire global pour le transport maritime incluant la sécurité, les questions environnementales, les questions légales, la coopération technique, la sécurité maritime et l'efficacité des opérations. L'OMI est régie par une Assemblée des membres et est financièrement administré par un Conseil de membres élus par l'Assemblée. Le travail de l'OMI est mené par cinq comités appuyés par des sous-comités techniques.

L'adresse du site web de l'OMI est <http://www.imo.org>

Qu'est-ce que la Fédération de sauvetage maritime internationale (IMRF)?

La Fédération de sauvetage maritime internationale (IMRF) (anciennement l'*International Lifeboat Federation*) regroupe les organisations de recherche et sauvetage maritime du monde dans un forum accrédité à l'échelle internationale. Les organisations membres de l'IMRF sont présentes dans plus de 65 pays. Les membres coopèrent ensemble et partagent librement leurs idées, technologies et expériences pour atteindre leur but humanitaire commun: "**La prévention des pertes de vie dans les eaux du monde**". La nomination des membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne pour le prix de l'OMI a été faite par l'intermédiaire de l'IMRF.

L'adresse du site web de l'IMRF est <http://www.international-maritime-rescue.org>

Qu'est-ce que la Garde côtière auxiliaire canadienne ?

La **Garde côtière auxiliaire canadienne** ou **GCAC** est une organisation bénévole dédiée à la recherche et sauvetage maritime (SAR) et à la promotion de la sécurité nautique, par son association avec la Garde côtière canadienne (GCC) en vertu du programme national de Recherche et Sauvetage canadien.

Les membres de la GCAC sont des plaisanciers et des pêcheurs commerciaux qui aident la Garde côtière canadienne en mettant à sa disposition de vastes ressources humaines et matérielles en recherche et sauvetage et en prévention.

La GCAC permet à la GCC de fournir une couverture SAR maritime dans plusieurs régions isolées du Canada sans avoir à maintenir de postes de sauvetage dans ces secteurs. La Garde côtière auxiliaire offre un service permanent de recherche et de sauvetage pour couvrir les besoins maritimes au Canada et prévenir les blessures et les pertes de vie en mer.

L'adresse du site web de la GCAC est www.ccg-gcac.org

Qu'est-ce que le prix de l'OMI pour bravoure exceptionnelle en mer ?

Le prix de l'OMI pour bravoure exceptionnelle en mer a été établi en 2007 pour fournir une reconnaissance internationale pour ceux qui, au risque de perdre leur propre vie, ont accompli des actes de courage exceptionnel, affichant une bravoure remarquable pour tenter de sauver la vie en mer ou de tenter de prévenir ou atténuer des dommages à l'environnement marin.

En 2009, un total de 32 candidatures provenant de 12 États membres de l'OMI et de quatre organisations non gouvernementales (ONG) ont été reçues et considérées par une Commission d'évaluation composé d'experts désignés par diverses ONG. Un panel de juges s'est ensuite réuni, sous la présidence du Président du Conseil, avec la participation des Présidents des comités de la sécurité maritime, de la protection environnementale, des affaires juridiques ; de la coopération technique et du comité de facilitation.

Quand le certificat sera-t-il présenté ?

Le certificat sera présenté lors d'une remise des prix officielle au siège de l'OMI, le lundi 23 novembre 2009, premier jour de la 26e session de l'Assemblée générale de l'OMI, en présence de tous les délégués.